

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

TARIFS APPLICABLES AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS MEMBRES DE L'AMF, TOUTES RÉDUCTIONS INCLUSES*

1 • DISPOSITIF SPÉCIFIQUE AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS JUSQU'À 5 000 HABITANTS (population de référence) - Validité 2023					
POUR VOS ÉVÈNEMENTS EN MUSIQUE Lors des fêtes nationales, fêtes locales et fêtes à caractère social	COMBIEN D'ÉVÈNEMENTS ?	À QUEL PRIX ? Forfait HT par an et par commune (selon population de référence)			
		Jusqu'à 500 hab.	501 à 2 000 hab.	2 001 à 3 500 hab.	3 501 à 5 000 hab.
FORFAIT Musique pour les fêtes nationales, locales et à caractère social	Jusqu'à 2	85,52 €	98,35 €	118,02 €	135,72 €
	3	128,28 €	147,52 €	177,03 €	203,58 €
	Illimité	171,04 €	196,70 €	236,03 €	271,45 €
POUR VOS ÉVÈNEMENTS EN MUSIQUE En dehors des fêtes nationales, fêtes locales et fêtes à caractère social	COMBIEN D'ÉVÈNEMENTS ?	À QUEL PRIX ? Forfait HT par an et par commune (selon population de référence)			
		Jusqu'à 500 hab.	501 à 2 000 hab.	2 001 à 3 500 hab.	3 501 à 5 000 hab.
FORFAIT Musique pour vos concerts, spectacles, événements dansants	Illimité	205,25 €	236,04 €	283,24 €	325,74 €
FORFAIT Musique en fond sonore pour vos événements	Illimité	93,29 €	107,29 €	128,75 €	148,06 €
POUR VOTRE SONORISATION	POUR QUOI FAIRE ?	À QUEL PRIX ? Forfait HT par an			
FORFAIT Musique en fond sonore pour vos équipements	Sonorisation de toutes les infrastructures gérées par la commune. Tous les équipements : culturels, sportifs, sociaux, administratifs...	Par tranche de 3 équipements			
		108,88 €			
FORFAIT Musique pour votre site Internet et/ou votre attente téléphonique	Sonorisation de tous les moyens de communication : attente téléphonique, site web sonorisé (sonorisation hors musique à la demande, streaming, etc.)	Pour tous les dispositifs de communication			
		78,39 €			
2 • DISPOSITIF COMMUN À TOUTES LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS** - Validité 2023					
FORFAIT Musique à l'école, à la crèche ou au centre de loisirs	Sonorisation des écoles, crèches et centres de loisirs (cours de récréation, halls, couloirs...) Utilisation de musique en dehors du cadre pédagogique : kermesses, goûters, spectacles de fin d'année, etc.	Forfait HT par établissement			
		62,20 €			
FORFAIT Établissements d'enseignement musical	Concerts publics instrumentaux et/ou vocaux organisés en salle ou en plein air, sans réalisation de recettes, et avec le concours entièrement bénévole des artistes et musiciens participants.	Forfait HT par manifestation			
		9,96 €			

* 20% de réduction pour déclaration préalable et signature d'un Contrat général de représentation, 25% de réduction pour les diffusions lors des fêtes nationales, locales et à caractère social, 10% de réduction pour les autres diffusions.

** Ces forfaits sont également applicables à tous nos clients (associations notamment).